

PREALABLE DES ELUS SUD SNJ CFDT

CE 23 OCTOBRE 2012

Monsieur Le directeur

Vous écriviez le 8 octobre 2012 à un député : « Les médias se font ces jours derniers l'écho des difficultés de France Télévisions et singulièrement de France 3. Ces difficultés sont réelles. Pour autant, elles ne sont pas sans solution pour peu que nous prenions les bonnes décisions et que nous osions, avec le soutien de notre actionnaire, les réformes qui s'imposent.

France 3 a pour le moins deux défis à relever : réduire ses coûts de production, améliorer sa productivité et contenir sa masse salariale. »

Des défis de haut vol qui réjouiront plus d'un salarié du pôle Sud Ouest. Un projet exaltant qu'on aimerait vous entendre expliquer aux salariés tant il est porteur d'espoir pour chacun d'entre nous, salariés des régions, malmenés et pressés comme des citrons depuis quelques années (entre 2009 et 2011 nous sommes passés de 837 à 814 permanents). Tout ce que nous avons déjà vécu ne serait donc rien à côté de ce qui va arriver ? Mais quels chemins allez-vous donc emprunter pour arriver à votre ambitieux défi ? Où sont les niches que France 3 n'aurait pas encore explorées depuis dix ans que les régions sont réorganisées, restructurées au gré des humeurs parisiennes ?

Vous proposez aussi de contenir la masse salariale. Le mammoth vous semble-t-il trop gros ? Le gras n'est peut-être pas là où vous le visez. Un point d'indice salarial bloqué depuis 1997 et des augmentations salariales minimalistes (12 euros nets mensuels pour l'année 2012), des salaires d'embauche à moins de 2000 euros, vos marges de manœuvres semblent bien maigres sur la masse salariale des techniciens, journalistes et administratifs. Mais au cours du CE d'octobre, au moment de traiter le bilan social, nous verrons que les restrictions salariales appliquées depuis quelques années n'ont par contre pas touché les cadres de direction en 2010 et 2011. Etait-ce à eux auxquels vous pensiez en écrivant « maintien de la masse salariale ? » A moins que ce ne soit sur les effectifs des non permanents, que vous comptiez dégager des marges bénéficiaires ? Avant de vous attaquer aux titulaires ?

Parce qu'il porte atteinte à l'image des salariés de France 3, à ceux qui essaient chaque jour de faire du mieux qu'ils peuvent, avec toujours moins de moyens humains et techniques, votre écrit du 8 octobre nécessite des explications Monsieur Le Directeur que vous voudrez bien donner aux élus du CE siégeant aujourd'hui.

Enfin, parce que vous écrivez le 8 octobre qu'il faut « redéfinir l'identité de France 3 », vous voudrez bien préciser aux élus et aux salariés ce que France Télévisions entend par ce terme d'identité couché sous votre plume.